

Commune de BROIN

Bulletin municipal

Novembre 2020



Le mot du Maire

Chères Broigniennes, chers Broigniens,

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance et je vous en remercie.

La mise en place du conseil municipal, des syndicats et autres structures externes ont pris du temps avec le confinement.

Depuis, c'est une gestion à vue avec, chaque jour, de nouvelles directives contredisant souvent les précédentes. Certains diront que nous aurions pu diffuser plus d'informations, mais j'estime que notre priorité était de gérer au mieux les affaires courantes de la commune, comme les écoles.

Ce petit bulletin pour vous dire simplement que dans des moments difficiles, le dialogue est essentiel et il était indispensable de nous doter d'un nouvel outil de communication.

Je vous annonce donc le lancement du site internet officiel pour la commune de Broin dès janvier 2021.

Que ceux qui n'ont pas accès à internet se rassurent, il suffira de s'inscrire à la mairie pour obtenir une version papier des informations qui seront diffusées.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en prenant soin de vous et de ceux qui vous entourent.

Jean-Christophe GUITTON

Présentation du Conseil Municipal

Jean-Christophe GUITTON
Maire
*Géomètre spécialisé en
négociation foncière*
52 ans



Marc JOINIÉ
1^{er} adjoint
Artisan maçon
52 ans



Céline LECHIEN
2^e adjointe
*Chargée en insertion
professionnelle*
40 ans



Dominique BEAUPOIL
3^e adjointe
Puéricultrice retraitée CHU
65 ans



Nicolas MASSOT Conseiller
Formateur conduite SNCF
46 ans



Philippe BON
Conseiller
Exploitant agricole
48 ans



Frédéric PERRIN
Conseiller
Exploitant agricole
45 ans



Jérôme MARGUIER
Conseiller
*Technicien de
Maintenance pétrolier*
52 ans



Marie DULLIN
Conseillère
*Responsable d'exploitation
Service Vélos*
32 ans



Aurélie TOMADINI
Conseillère
*Maître de conférences
en droit*
38 ans



Vito RUSSO
Conseiller
*Retraité de la
restauration*
71 ans

État civil

La municipalité souhaite la bienvenue à :



Noam MICHAMBLE né le 14/01/2020, Livia PONCET née le 02/06/2020, Luna CORPET MATIAS née le 02/06/2020, Harald ANGEVELLE né le 10/07/2020 et Maïana BEAULATON née le 18/08/2020

Nos pensées accompagnent les proches de nos aînés qui nous ont quitté :



M^{me} MICHEA Yvette décédée le 17 mars 2020, M^{me} CHIFFOLOT Christiane décédée le 25 mars 2020, M^{me} MICHAMBLÉ Marie-Reine décédée le 12 mai 2020, M. Michel Delagrangé (créateur du club informatique de Broin) décédé le 3 août 2020

Informations pratiques

Mairie :

341, route Grande Rue, 21250 Broin



03 80 26 96 15



mairie-de-broin@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : Mardi de 10h à 12h - Jeudi de 16h30 à 18h30

Écoles :

Maternelle Broin : 03.80.26.90.08

Élémentaire Broin : 03.80.26.90.18

Déchetterie d'Auvillars-sur-Saône – Horaires d'ouverture :

Pour l'heure et contrairement au premier confinement les déchèteries restent ouvertes. Le port du masque et le respect de la distanciation physique y sont obligatoires.

Du 01/04 au 30/09 :

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Du 01/10 au 31/03 :

Mercredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

État des lieux

En ces temps difficiles, l'équipe municipale met tout en œuvre pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, tout en continuant de mener à bien les projets propres aux besoins de la commune. Vous trouverez ci-après un état de lieux, non exhaustif, des actions entreprises depuis mars 2020 :

Gestion de la crise sanitaire :

- ✓ Fourniture de masques aux administrés de notre commune, malgré les difficultés d'approvisionnement. Nous remercions, à ce titre Mesdames Aliette REBOUILLAT et Ursula HERMANN qui ont confectionné bénévolement des masques en tissus, avec le soutien matériel de la municipalité, dans l'attente de la réception de la commande passée.
- ✓ Maintien du lien avec nos aînés en période de confinement accompagné d'une aide pour les courses alimentaires lorsque cela s'avérait nécessaire.
- ✓ Mise en place du protocole sanitaire dans nos établissements scolaires (organisation des locaux, mise à disposition de matériel, communication à destination des familles).

Gestion des affaires courantes :

- ✓ Acquisition d'un vidéo projecteur pour l'école élémentaire.



- ✓ Réparation des sanitaires de l'école élémentaire

- ✓ Un grand merci à Pierre GERBIER pour la peinture des lisses et l'installation d'un sanitaire au terrain de football.
- ✓ Changement des vitres de la Sacristie.
- ✓ Rebouchage des cavités dans la chaussée.
- ✓ Fleurissement estival et automnal de la commune.
- ✓ Célébration officielle du 11 novembre, etc.



Finalisation des projets en cours :

- ✓ Travaux de la salle des fêtes : n'ayant pas été en mesure de louer notre salle des fêtes en raison de la crise sanitaire, nous en avons profité pour terminer les travaux. Les dalles de plafond endommagées ont ainsi pu être remplacées et des travaux de peinture ont été entrepris. La dernière touche sera prochainement apportée par le renouvellement de la vaisselle.



Nous avons hâte de pouvoir vous y retrouver lorsque la situation nous le permettra. Dans l'attente, nous vous informons que les locations de salle des fêtes sont toujours proscrites, a minima jusqu'à la fin de l'année 2020.

- ✓ Source Saint André : les promeneurs auront également pu se rendre compte que les travaux de restauration de la source Saint-André se poursuivent. Nous espérons leur finalisation très prochainement.



Nouveauté – La communication évoluée :



C'est avec plaisir que nous vous informons du lancement dans les prochaines semaines de notre site internet : Broin.fr. Celui-ci sera en service à compter de janvier 2021. Vous y retrouverez notamment toutes les actualités de notre commune ainsi que des informations pratiques.

Afin qu'il puisse vous être le plus utile possible, nous invitons d'ores et déjà les entrepreneurs de notre commune, les assistantes maternelles ainsi que les associations qui souhaiteraient être référencés sur ce site à se signaler via les adresses mails suivantes : mdullin@hotmail.com et aurelie_tomadini@yahoo.fr. Nous les recontacterons dans les meilleurs délais.

Environnement – Biodiversité :

Connaissez-vous Tonn ?

Tonn, c'est l'histoire d'un aigle criard (clanga clanga) né en 2008 en Estonie et équipé dès sa sortie du nid d'une balise GPS, permettant aux scientifiques de suivre en direct tous ses déplacements.

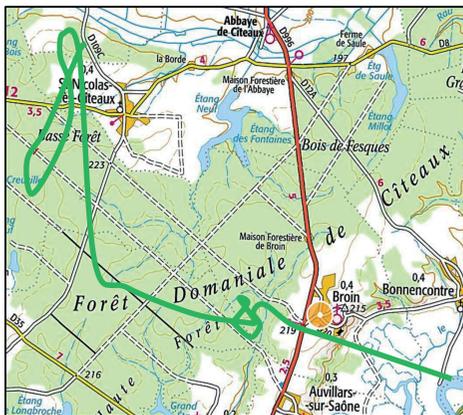
Tonn traverse l'Europe de l'Ouest tous les automnes pour rejoindre ses quartiers d'hiver près de Murcie en Espagne, puis fait le trajet retour chaque printemps avant de rejoindre son Estonie natale où il se reproduit à la belle saison. Il traverse donc la



France deux fois par an. Cette année, pour son douzième voyage vers le Sud, Tonn

est parti d'Estonie le 27 septembre, a traversé la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et l'Allemagne, avant d'arriver sur le sol français par l'Alsace le 7 novembre et de survoler la Franche-Comté le 8.

Un voyage très classique jusque-là. Arrivé à hauteur de Dole, le rapace a mis le cap plein Ouest, a longé la Saône, a survolé la commune de Broin en fin de journée et a passé la nuit du 9 au 10 novembre en forêt de Cîteaux. Les lieux lui ont visiblement plu, puisque le rapace est resté quelques jours durant dans le secteur, le brouillard des derniers jours l'ayant sans doute incité à différer son départ. Il a été ainsi vu à plusieurs reprises en lisière forestière, près du village de Saint-Nicolas-les-Cîteaux du 10 au 13 novembre, ce qui constitue un évènement sans précédent pour Tonn, qui n'avait jusqu'alors jamais fait halte plusieurs jours consécutifs dans le département. Après ce séjour forestier, il a repris le cours de son voyage jusqu'à l'Espagne où il passera de nouveau la saison hivernale.



Festivités :

 Tout comme les festivités du 14 juillet, c'est avec regret que nous vous informons que l'arbre de Noël de notre village n'aura pas lieu cette année. Que nos chers enfants se rassurent, s'ils ne peuvent venir au Père Noël... le Père Noël viendra à eux !

La distribution de cadeaux aura lieu en porte à porte le week-end des 12 et 13 décembre. Toute l'équipe municipale vous remercie et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année



Afin de garantir une qualité de vie agréable dans notre village, quelques petits rappels

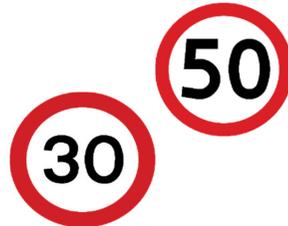
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, **sont limités aux horaires suivants** (arrêté préfectoral du 16 juin 1999) :

- **En semaine** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Les samedis** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches** et jours fériés de 10h à 12h



Nous vous rappelons que **l'allumage de feux est strictement interdit** (circulaire du 18 novembre 2011). Vos déchets verts peuvent être déposés à la déchèterie d'Auvillars. C'est plus pratique et plus écologique !

Dans le village la vitesse maximale autorisée est fixée à 50km/h, 30km/h à proximité des écoles. Pour la sécurité de tous, merci de bien vouloir respecter ces limitations de vitesse.



Pensez à déposer vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet, en particulier aux abords de de salle des fêtes et de l'abris bus. C'est plus hygiénique, plus esthétique et plus écologique !